



Le conseil municipal de la ville de Lac-Brome entend collaborer à l'élaboration du programme d'accessibilité à de nouvelles résidences dont le coût doit être évalué à moins de 200,000 \$.

Un congé de taxes la première année, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010, ainsi qu'un congé de frais de mutation. De plus, il n'y aura aucun frais pour tout raccordement d'aqueduc et d'égout pour une nouvelle construction résidentielle. Également, s'ajoutera la remise d'une trousse de bienvenue préparée par les Services Communautaires, incluant des rabais chez divers marchands de la ville ainsi que la remise d'un bac de recyclage.

Ces initiatives sont des mesures afin d'encourager d'éventuels acquéreurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R. Wisdom".

Richard Wisdom  
Maire

JB/ir